sait la réunion, et par instants, elle a pris les proportions d'un véritable déluge.

Voici les résultats des six épreuves :

Prix du Conseil général (trot monté). — 1er *Tyrol*, à M. Mequignon ; 2e, *Bastion*, à MM. Mequignon et Castenoble.

Prix de la ville d'Arras (Trot monté). — 1er *Avenir*, à M. Cordier ; 2e *Ciman*, au duc de Vicence.

Prix de la Société d'encouragement (Course de trotte). — 1er *Nation*, à M. Vreght ; 2e *Have*, à M. Tissot ; 3e *le Raté*, à M. Devaulay.

Prix des Hauts Blancs Monts (steeple-chase, gentlemen). — 1er *Margot*, à M. Mars-Brochart ; 2e *Cigarette*, à M. Frardel.

Prix des membres fondateurs (trot attelé). — 1er *Fer...*, à M. de Bursuré ; 2e *Mascotte*, à M. Guston.

Prix de la société des steeple-chase. — 1er *le Nevé*, à M. Tissot ; 2e *Manola II*, à M. Dervillé.

La musique du génie prêtait son concours à cette fête.

Le défilé du retour, plus favorisé par le temps que ne l'avaient été les courses, a été assez brillant.

Match Houben-Protin

Bruxelles, 3 juin. — Le match Houben-Protin attendu depuis plus de deux mois s'est couru dimanche au vélodrome bruxellois par un temps superbe et au milieu d'une affluence considérable.

Houben qui s'était révélé comme premier coureur d'Europe, a été battu aisément à deux reprises par Protin : 1° Sur deux mille mètres sans entraineurs, Protin, au dernier tour, est en tête. Il emballe dans la ligne opposée et sa roue dérape dans le dernier virage, mais il gagne très facilement. Houben prétendant avoir été gêné, dépose une réclamation qui n'est pas admise.

2° 5,000 mètres avec un tandem pour mener le train. — Au dernier tour le tandem quitte la piste. Protin est en tête au départ. Il emballe dans la ligne opposée. Dans la ligne d'arrivée Houben vient presque à sa hauteur. Mais Protin se dégage en deux coups de pédale et gagne facilement.

Ajoutons que Protin est de Liège et n'a que 21 ans.

Chronique Régionale

LES FÊTES DE CALAIS

La ville de Calais a célébré hier par des fêtes magnifiques l'admirable dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons qui offrirent leur vie avec tant de magnanimité pour apaiser la colère d'Edouard III, roi d'Angleterre.

Voici brièvement des faits qui se sont passés en 1346.

Edouard III, voulant posséder un lieu de débarquement dans le Nord, mit le siège devant Calais, dont les habitants, sous la direction du gouverneur, Jean de Vienne, un vaillant bourguignon, firent éprouver à l'ennemi des pertes cruelles.

Soutenus, pendant huit mois, dans leur héroïque résistance par le sentiment national qu'ils possèdent plus que jamais à un si haut degré, les habitants de Calais se maintinrent à la hauteur de la ténacité des Anglais qui ne triomphèrent d'eux qu'en les affamant.

Jean de Vienne se vit alors forcé de capituler, demandant la vie sauve pour tous les habitants. Edouard répondit alors : « La plus grande grâce que le capitaine de Calais et les siens puissent trouver en moi, c'est que partent de la ville six des plus notables bourgeois, les chefs nus, les pieds déchaussés, la corde au cou et les clefs de la ville et du château dans les mains. De ceux-là, je *ferai ma volonté, le demeurant, je prendrai à merci.* »

Les impitoyables conditions du monarque anglais furent lues devant tous les habitants de la ville assemblée.

Eustache de Saint Pierre s'avança et fut suivi aussitôt de Jehan d'Aire, de Jacques de Wissant et de son frère Pierre. On sait que c'est grâce à l'intervention de la reine d'Angleterre que ces hommes courageux eurent la vie sauve.

C'est M. Chautemps, ministre des colonies qui a été désigné pour représenter le gouvernement de la République en remplacement de M. Poincaré, indisposé.

M. Chautemps est arrivé à Calais à midi vingt-cinq, accompagné des sénateurs et députés du Pas-de-Calais et des sous-préfets du département.

Une brillante réception a été faite au ministre par la municipalité. Une foule énorme stationnait dans les rues où M. Chautemps devait passer.

Le temps est splendide et l'animation très grande, de nombreux cris de « Vive la République » accueillent le ministre.

A trois heures, après les réceptions d'usage, a eu lieu l'inauguration du monument des *Bourgeois* de Calais. M. Dewavrin, maire, a rappelé les diverses péripéties du monument et a terminé en félicitant le sculpteur.

Le soir un banquet de deux cents couverts a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville. Au dessert, M. Dewavrin a bu à la santé de M. Chautemps, ministre des colonies. M. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais, a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir le côté patriotique et national de la fête, il a terminé en levant son verre en l'honneur du président de la République et de M. Chautemps.

M. le ministre des colonies a prononcé un discours très substantiel et fort applaudi. Il a fait une étude historique de l'évolution de l'idée patriotique aux diverses époques de notre histoire nationale; il a proposé de boire à la santé de M. Dewavrin, maire de Calais, du conseil municipal et des agents consulaires des nations amies représentées au banquet.

M. Bodereau, notre confrère du *Petit Calaisien*, a porté un toast à la santé de M. Chautemps et l'a félicité de son attitude nettement républicaine.

Pendant le banquet la musique du 8e de ligne a exécuté plusieurs morceaux et Mlle Elang de l'Opéra Comique a chanté une cantate de circonstance.

A l'issue du banquet, M. Chautemps, accompagné des personnages officiels a fait une courte promenade et a ensuite assisté au feu d'artifice tiré au parc.

A une heure du matin, M. Chautemps a repris le train pour Paris.

Circulation et pacage des bestiaux dans le rayon frontière en Belgique et en France.

S'inspirant d'un arrêté préfectoral du 26 septembre 1894, les receveurs des douanes françaises refusaient de délivrer aux cultivateurs français qui possèdent des terres sur le rayon frontière en Belgique, le passavant, descriptif qui leur permettait antérieurement de conduire leurs bestiaux au travail et au pacage sur le territoire belge sans payer de droit à la rentrée.

Les conseils municipaux de Quiévrechain et de Rombies, se sont émus de cette situation et à la suite d'un vœu émis par ces assemblées, M. le Préfet vient d'ordonner les nouvelles dispositions suivantes :

L'autorisation d'amener les bêtes bovines et ovines en pacage sur le territoire français est accordée aux cultivateurs belges habitant le voisinage de la frontière et dont l'exploitation agricole est située partie en France, partie en Belgique, c'est-à-dire aux détenteurs dont les animaux ne quittent pas les terres ou pâturages dont se compose l'exploitation ou qui ne sont conduits qu'à une faible distance du siège de celle-ci.

En outre, les cultivateurs qui en feront la demande pourront être autorisés à faire rentrer une ou plusieurs fois par jour leurs bestiaux au siège de l'exploitation.

Les autorisations de pacage sont subordonnées à la production par les intéressés d'un certificat émanant d'un médecin-vétérinaire constatant que l'état sanitaire du bétail ne laisse rien à désirer et qu'il ne s'est déclaré depuis trente jours au moins, aucun cas de maladie contagieuse dans l'exploitation à laquelle appartiennent les animaux ou dans les exploitations environnantes.

LES FÊTES UNIVERSITAIRES

Le voyage des étudiants à Dunkerque

La troisième journée des fêtes universitaires comprenait une excursion au port de Dunkerque.

Un train spécial, parti de Lille à 7 h. 1/2 du matin a emmené environ 600 excursionnistes, tant professeurs qu'étudiants. La plupart des hautes personnalités universitaires que nous avons signalées dans nos précédents comptes rendus, tous les délégués étrangers étaient présents. Un certain nombre de dames de professeurs accompagnaient leurs maris.

Pour Lille, signalons MM. Bayet, recteur ; Gavelle, adjoint au maire ; les quatre doyens des Facultés ; Fournez, procureur de la République ; Peltier, secrétaire de la Faculté des lettres, etc., etc.

Le train est arrivé à Dunkerque à 9 heures 20 m.

La musique du 110e de ligne, tous les membres de la Chambre de commerce, une foule énorme, se trouvaient au débarcadère et ont accueilli les arrivants par des acclamations nourries auxquelles ont répondu de chaleureux cris de : « Vive Dunkerque ! »

Professeurs et étudiants se sont immédiatement rendus dans la salle des fêtes de la Chambre de commerce, ornée et décorée pour la circonstance. Ils sont reçus par M. Herbard, président de la chambre de commerce, autour duquel se tiennent des membres de la chambre de commerce, MM. le sous-préfet, le maire et ses adjoints, le général Chariot, gouverneur de Dunkerque et son chef d'état-major, le procureur de la République, le colonel Robin et plusieurs officiers du 110e ; Littaye, chef de service de la marine et le commandant de la *Flamme*; le lieutenant-colonel, chef du génie ; la plupart des conseillers municipaux ; les courtiers-maritimes ; M. le principal et les professeurs du collège Communal, etc., etc.

Le président de la Chambre de Commerce prononce une allocution de bienvenue dont nous citons seulement quelques passages.

« La Chambre de commerce, dit-il, s'adressant aux excursionnistes, est heureuse et fière de vous recevoir. »

Monsieur le général gouverneur, Monsieur le Sous-Préfet, le Maire de Dunkerque, ses adjoints et le Conseil Municipal, les principales autorités civiles et militaires ont voulu en se joignant à nous, nous montrer qu'ils s'associaient à nos sentiments.

Parlant du port de Dunkerque : le « petit port de pêche » appelé encore ainsi dans quelques livres... qui s'entêtent à vivre... est devenu par son trafic le troisième port de France.

De cela, messieurs, il faut louer le gouvernement éclairé de la République qui, secondant *les efforts de notre commerce*, a *réparé* les erreurs et l'oubli dans lequel nous avaient laissés les anciens régimes.

Ce discours est salué par de chaleureux applaudissements.

M. Bayet, recteur d'académie, déclare dans une allocution spirituelle et charmante, tant au nom des Universités françaises qu'étrangères, qu'il est très touché de cette cordiale réception. Un lien unit l'Université de Lille et Dunkerque, c'est leur extrême jeunesse. Aussi, tous deux peuvent avoir confiance dans l'avenir.

M. Rajat, président de l'Union, remercie au nom des étudiants français et étrangers.

Après le vin d'honneur a eu lieu la visite du musée de la chambre de commerce. Une brochure ayant trait au port et à la ville de Dunkerque, publiée par les soins de la chambre de commerce, a été remise gracieusement à chaque visiteur.

La Promenade en Mer

La Chambre de Commerce, qui décidément avait grandement préparé les choses, avait fait appareiller trois bateaux pour une promenade en mer : le *Jean Bart*, le *Dunkerque*, et le *Progrès*, sur lesquels ont pris place ; les professeurs et les dames sur le *Jean Bart*, les étudiants sur le *Dunkerque* et sur le *Progrès*.

Les trois remorqueurs quittent le port à 10 heures, mettant le cap au nord puis au nord-ouest.

Le temps est superbe. A peine une légère brise.

On passe successivement en vue de Malo-les-Bains, Zuycotte, Bray-Dune. En face de Malo-les-Bains, les cicerone dunkerquois font remarquer trois splendides chalets ayant appartenu à MM. Francisque Sarcey, Edmond About, Bauer.

Environ à 4 kilomètres du rivage, deux magnifiques phoques font leur apparition au dessus des flots. Ils sont, comme bien l'on pense, salués par de formidables hurrahs de la part des étudiants.

Aussi loin que la vue peut s'étendre, une mer calme, reflétant les feux d'un brillant soleil, tachetée seulement par les barques des pêcheurs.

L'effet est superbe. Cette magnifique promenade n'a pas duré moins d'une heure et a ravi la plupart des délégués tant français qu'étrangers qui voyaient la mer pour la première fois.

Sur le *Jean-Bart*, M. Bédart, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Lille, ancien médecin de la marine, a eu l'idée de faire une quête au profit de la Société centrale des naufragés. C'est la gracieuse Mme Fournez qui s'en est chargée ; elle n'a pas produit moins de deux cents francs.

La visite aux monuments

Après la promenade en mer, professeurs et étudiants se sont formés en cortège que précédait la musique municipale.

Une couronne a été déposée sur le monument de Jean-Bart et sur celui de la Défense Nationale.

Quelques mots patriotiques ont été prononcés par M. Rajat au nom des Universités.

Le banquet

Un banquet de 700 couverts, offert par la chambre de commerce, a eu lieu à une heure, dans la magnifique salle du Kursaal. Il a été admirablement servi.

Il était présidé par M. Herbart, président de la chambre de commerce, ayant à ses côtés MM. les professeurs invités ; Dumont, maire de Dunkerque ; le général gouverneur ; le sous-préfet ; MM. Cavrois, Delourme, adjoints au maire ; Collette, vice-président de la chambre de commerce ; l'ingénieur en chef du port ; les colonels des régiments en garnison à Dunkerque ; les conseillers municipaux de Dunkerque, etc., etc.

Au champagne, M. Dumont, maire de Dunkerque, boit au Président de la République, au sous-préfet, à M. Lebon, ministre du commerce, qui a promis une prochaine visite à Dunkerque, à tous les invités de la Chambre de commerce et de la ville de Dunkerque.

M. Bayet dans un toast plein de cette verve et de cet humour dont il a le secret, déclare que la visite des Universités à Dunkerque est la poignée de main fraternelle apportée par les travailleurs de la pensée aux travailleurs de la mer.

M. Rajat, au nom des étudiants, porte un toast à la chambre de commerce et à la ville de Dunkerque.

Après le banquet, étudiants et professeurs ont parcouru Malo-les-Bains, puis Dunkerque. C'était précisément l'ouverture de la saison balnéaire à Malo. Un ballon, monté par l'aéronaute Godard, s'est gracieusement enlevé dans les airs.

Le retour des excursionnistes s'est effectué à 6 heures par train spécial, sans incident.

Ajoutons, *pour terminer le compte-rendu de* cette charmante journée, que la plupart des habitants de Dunkerque avaient pavoisé pour recevoir dignement leurs hôtes.

Punch d'adieu

Un punch d'adieu offert par les étudiants de Lille à leurs camarades de France et de l'Etranger a eu lieu hier à onze heures et demie du soir, à l'Institut des sciences naturelles. On a fraternisé verre en main. Des promesses de se revoir et de nombreuses poignées de mains ont été échangées.

Nous ne répéterons, une fois de plus, combien a été le plaisir éprouvé par les délégués étrangers de l'accueil chaleureux qui leur a été fait par les lillois et combien il a touché les délégués.

Ceux-ci emporteront dans leur pays un souvenir impérissable des trois jours qu'ils ont passés à Lille.

A minuit et demi un bal privé a eu lieu dans la salle des Variétés.

Nous n'entreprendrons pas de décrire la gaieté qui y a régné et les entrechats fantaisistes qui ont été exécutés, notre description serait trop en dessous de la réalité.

Chronique Locale

ROUBAIX

La Saint-Mamert

Hier lundi, nos vaillants pompiers célébraient leur fête annuelle « La Saint-Mamert.

Avant de se réjouir, les pompiers n'ont pas oublié leurs frères défunts. A leur intention, un obit a été célébré à l'église St-Martin. Après la cérémonie religieuse le corps des pompiers s'est rendu au cimetière et a déposé une couronne sur la tombe des pompiers défunts depuis 1843.

A deux heures et demie, les pompiers se réunissaient dans leur local où un banquet leur a été servi.

La commission du banquet était composée de MM. Louis Delannoy, sous-lieutenant, président, *Leclercq, sergent-fourrier, Macq, sergent, Bedent, sergent.* Six sapeurs avaient décoré la salle avec goût.

La salle était ornée de trophées de drapeaux français et belges, de superbes plantes, de guirlandes de fleurs parmi lesquelles, des roses, des bégonias et des pivoines.

Sur la cheminée, se trouvait une magnifique pendule, prix gracieusement offert par la grande harmonie et gagné au tir à la cible de dimanche par le sapeur Lestoop.

Sur les murs, se trouvaient également des écussons de la République française, des trophées d'épées, etc.

Etaient invités : MM. Hervé-Milbéo, adjoint représentant le maire, Achille Lepers, adjoint en uniforme de sergent de pompiers Wilfart, Carpentier, Emile Poulain, Cnudde, Wichart, Derzelle, Vanmeulen, Penant, Stienne, Vandeputte, conseillers municipaux.

MM. Kaikem, capitaine commandant des pompiers de Courtrai, Feys, docteur-chirurgien des pompiers de Courtrai, Franchomme, capitaine en second à Wervicq (Belgique) et Mullié, lieutenant commandant de la *Firbrigade* de Holden's de Croix, Roger, commandant des pompiers de Croix, Jovenaux, lieutenant aux pompiers de Croix, Catteau, président de la Grande-Harmonie, Koszul, directeur, Delattre, fourrier, Schiller, membre du comité, Fournier, professeur de la Grande-Harmonie.

Le menu suivant a été servi.

Potage tapioca
Tête de veau, sauce mayonnaise
Bœuf nature, épinards
Gigot, Flageolets
Poulet, Salade
Beurre, Fromages, Hollande et Gruyère
Vins, Bordeaux et Champagne
Desserts variés
Café, Cognac et Genièvre.

Avant le dessert, M. Castel capitaine, remplaçant M. Hubert, commandant, indisposé, a fait visiter aux commandants des pompiers étrangers les salles où sont placées les machines. On a beaucoup admiré les pompes à vapeur et autres appareils pour leur propreté et en cette occasion nous ne pouvons que féliciter chaleureusement la brigade de permanence.

Cette brigade commandée par M. Marin, caporal, se fait remarquer par son dévouement.

Après le fromage, M. Castel, prononce au nom de M. Hubert, *le discours suivant :*

Messieurs, je vous souhaite à tous la bienvenue au nom du corps des sapeurs-pompiers volontaires que j'ai l'honneur de commander.

Messieurs les adjoints, messieurs les conseillers municipaux, je vous remercie d'être venus si nombreux honorer notre banquet annuel ; et d'avoir bien voulu accorder un subside de mille francs à notre caisse de secours pour venir en aide aux sapeurs-pompiers malheureux et nécessiteux, cela est pour nous une preuve de plus de votre sollicitude et de votre sympathie, qui nous encouragent à continuer par nos efforts, par notre dévouement, en accomplissant nos devoirs de pompier avec abnégation, à nous faire remarquer par notre discipline et par notre belle attitude au feu.

Je remercie aussi, monsieur le maire, pour les récompenses honorifiques obtenues pour le personnel du corps, qui est toujours courageusement sur le qui-vive et dont les bons résultats acquis dans le service des incendies sont dûs à la promptitude, au dévouement, à la bonne entente de tous les pompiers, rivalisant de zèle pour conjurer le péril qui menace parfois d'une destruction les bâtiments et l'existence même des populations.

Mes félicitations aux sergents Marcq et Beudet et au caporal Veleyhe, ayant obtenu des récompenses honorifiques cette année pour de belles actions accomplies dans de nombreux incendies.

Mes remerciements à M. Catteau, vice-président, à M. Koszul, directeur, ainsi qu'à tous ces messieurs de l'excellente musique municipale, La Grande Harmonie, qui, en jouant des airs joyeux nous font oublier les fatigues de nos travaux.

Je vous suis reconnaissant, messieurs et chers collègues, de vous être rendus à mon invitation.

Je le suis également à messieurs de la presse, qui nous favorisent toujours par leur protection.

Je bois à la santé de l'autorité et à celle de tous ces Messieurs nos chers invités, qui constateront par eux-mêmes que c'est dans notre banquet qu'on trouve le reconfort sous tous les rapports et que mieux qu'ailleurs naissent et sont cimentées les sympathies, dont je suis heureux de pouvoir une fois de plus resserrer les liens aujourd'hui.

Je propose un chaleureux vivat en l'honneur de l'autorité et en l'honneur de tous ces Messieurs nos invités.

M. Castel donne ensuite lecture d'une dépêche adressée par le sergent Seynave, actuellement à Paris, qui souhaite leur plaisir et amusement au corps des Sapeurs-pompiers.

M. Hervé Milbéo, adjoint au maire, prend la parole en ces termes :

Au nom du Conseil municipal et de M. Carrette, maire, que je représente chez vous, je remercie le corps des Sapeurs-pompiers, de son accueil et je lève mon verre en l'honneur du Conseil municipal et du corps des Sapeurs-pompiers.

Un vivat est chanté en l'honneur de M. Milbéo, qui répond en proposant de chanter un vivat en l'honneur de M. Castel.

M. Roger, capitaine des pompiers de Croix prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la compagnie des sapeurs-pompiers de la fabrique Isaac Holden et Cie, et des pompiers de Croix, je ne saurais passer cette fête de famille, sans remercier M. Aubert, malheureusement malade et en son absence M. Castel qui le représente si dignement.

Nous avons besoin, messieurs, de nous rapprocher l'un de l'autre et de s'entendre, car plus les populations se multiplient, plus les secours deviennent plus fréquent ainsi que les sauvetages à accomplir.

Le pompier n'a pas seulement pour mission d'éteindre les incendies, il arrive parfois qu'il doit affronter les plus grands dangers pour arracher à la mort un être humain qui va mourir.

Voilà Messieurs, les sacrifices que le pompier s'impose pour l'humanité et sa seule devise doit être sauver ou périr.

Je lève mon verre en l'honneur du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix.

Des applaudissements frénétiques accueillent ce discours, qui est suivi d'un autre dit par M. Reickem, commandant des pompiers de Courtrai.

La soirée se termine par quelques chansons dites avec beaucoup de goût par MM. Vammulen, Catrice et Emile Fournier.

Après le banquet a eu lieu un bal très animé, une quinzaine de musiciens ont joué les morceaux les plus choisis.

En cette circonstance, nous ne pouvons que féliciter la commission du bal qui a su mener à bien la tâche d'organisateurs.

Cette commission était présidée par M. Acupit-Vanackère, lieutenant, assistés de MM. Louis Delannoy, sous-lieutenant, Vannobecq, sergent, Wante, sergent Pardœn, caporal, et Ramminck, sapeur.

Anniversaire de l'inauguration du local la Paix

La seconde journée n'a pas été moins animée que la première.

A dix heures du matin la fanfare la *Paix* se dirige vers la gare, suivie d'un millier de personnes pour recevoir les Sociétés belges qui étaient invitées à cette fête.

Les Sociétés des trompettes de Courtrai et de Mouscron étaient présentes.

Le cortège se dirige vers la *Paix* accompagné de trois à quatre mille personnes. La bienvenue leur est souhaitée par M. Renard au nom du comité spécial de la commission organisatrice.

Le citoyen Vaneulive, remercie en flamand et le citoyen Wauters, délégué du conseil général du parti ouvrier belge.

Les citoyens Dubrulle, conseiller municipal, souhaite aussi la bienvenue au nom de la fanfare la *Paix* qui joue les trois plus beaux morceaux de son répertoire sous la direction de M. Desomer.

Les divers jeux ont bien réussi.

A cinq heures et demi un bal très animé se donnait dans la vaste cour du local la Paix. Les sociétés belges sont reparties dans la soirée, après avoir donné une aubade à M. le Maire de Roubaix.

Concours de musique de Caudry

La fanfare l'*Espérance*, directeur M. Auguste Laurent, dont le siège se trouve chez M. Hyndrix, à l'estaminet du *Chien Bleu*, rue de Tourcoing, qui a obtenu un brillant succès au concours de Caudry, en obtenant les premiers prix de lecture à vue, d'exécution et le 4e prix d'honneur, sur 16 sociétés concurrentes, fera son entrée officielle aujourd'hui mardi à sept heures et demie.

Dès la nouvelle connue des drapeaux ont été arborés à toutes les fenêtres des habitants du quartier.

Chambre de commerce

La Chambre de Commerce se réunira à la Bourse, le Mercredi 5 juin courant, à 4 heures du soir.

Ordre du jour :

1° Traité de commerce entre la Régence de Tunis et l'Italie — 2° Visite de M. Mager, délégué de la colonie du Diego-Suarez — 3° Commerce avec le Japon et mission en Chine — 4° Mission de M. Ramasse à Shang-Haï — 5° Budget de la Chambre et de la Bourse pour 1895 — 6° Communications diverses.

Le Secrétaire,
TH. LEURIDAN.

Accident

Dimanche soir, M. Charles Meger, 43 ans, fileur, demeurant rue d'Alger, cour St-Eloy, 3, est tombé accidentellement dans un carreau de vitre de son domicile et s'est coupé l'artère du bras droit.

Comme le sang coulait avec abondance, M. le docteur Prouvost fut requis. Après un premier pansement sommaire, le blessé a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Accident

Un ouvrier M. Gustave Straen, âgé de 37 ans, demeurant au Sapin Vert, occupé comme déchargeur de bateaux, quai de l'Orient pour le compte de M. Bossut-Plichon, armateur, a eu la jambe gauche brisée. Il a été admis d'urgence à l'Hôtel Dieu.

Arrestations

M. Villon, commissaire de police du 1er arrondissement, a fait procéder hier matin à l'arrestation des frères Jules et Désiré Lecombe, inculpés d'ivresse et rébellion.

Vol à la tire

Dimanche après-midi, pendant une courte absence que fit Mme Créteur, cabaretière rue *de la Redoute, un sieur Marais lui a enlevé* une certaine somme dans le tiroir du comptoir.

Le voleur avait été aperçu. La police requise l'a conduit au poste du 1er arrondissement.

Jeu de hasard

L'agent Tiberghien de service dimanche au boulevard de Beaurepaire a surpris, faisant jouer au jeu dit « posez-marquez, » un sieur Alexis Leurquin, 31 ans, maçon, demeurant à l'Hidalgo, auquel il a dressé procès-verbal.

Suicide

Hier, des personnes passant près du pont-viaduc du Blanc-Seau, remarquèrent une jeune fille assez convenablement vêtue assise sur l'une des berges du canal et qui à un moment donné se laissa tomber à l'eau.

L'une d'elles, un jeune homme dont nous ignorons le nom essaya sans succès de la sauver. Le corps n'a été retrouvé qu'après une heure de recherches. Son identité n'a pas encore été établie.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 27 mai au 1er Juin 1895

	Nomb. de colis	kilos
Soie.	19	1,654
Laine peignée	4,976	579.160
Laine filée	1,285	153,606
Blousses.	101	9,125
Coton.	592	60,833
Totaux.	7,976	804,378

Décreusage. . . 43 0,0 opérations
Titrage . . . . 674 1/2 id.

Le Directeur,
L. BIPPER

VILLE DE ROUBAIX (Nord)

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Mouvement du mois d'avril 1893 :	
43 colis de soie	7,698 k.
15.325 colis de laine peignée	1,685,347
4,626 colis de laine filée	508,720
258 colis de blousses	28,352
1.520 colis de coton	167,188
21,772 colis pesant ensemble	2,397,215
Décreusage . . . 139 1/2	opérations
Titrage 2,237 1/2	id.
Mouvement du mois d'avril 1894 :	
29 colis de soie	4,067
17,515 colis de laine peignée	1,926,574
4,550 colis de laine filée	500,510
1,018 colis de blousses	111,912
1,626 colis de coton	178,840
24,738 colis pesant ensemble	2,722,513
Décreusage . . 115 1/2	opérations
Titrage . . 2.627 1/2	id.
Mouvement du mois d'avril 1895 :	
75 colis de soie	6,662
20,485 colis de laine peignée	2,392,069
5,580 colis de laine filée	685,866
611 colis de blousses	61,774
2,345 colis de coton	237,563
29,086 colis pesant ensemble	3,383 934
Décreusage . . 183 1/2	opérations
Titrage . . . 2,978 1/2	id.

Le Directeur : L. BIPPER.

HUILE DU CONGO parfume la chevelure, la rend souple et chatoyante.

Photographie
J. QUEQUIN
97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

TOURCOING

Le XIVe Concours Fédéral de Tir

Le XIVe concours fédéral de tir a été dignement clôturé hier. Le tir devait se terminer à 4 heures mais il a bien fallu épuiser la série des tireurs inscrits et il était près de 6 heures quand les concurrents ont eu tiré.

La distribution des prix aura lieu ensuite à l'hôtel de Ville, grande cour d'honneur, où les prix avaient été exposés et faisaient l'admiration des visiteurs.

Avant la lecture du palmarès et en l'absence de M. Boucher-Cadart, président de la Fédération des tireurs du Nord de la France et de M. Cousin-Vincent, président pour le département du Nord, le premier retenu dans son canton pour initier les instituteurs à la pratique du tir réduit, le second qui vient d'être frappé par la mort de son père, M. Alexandre de Maubeuge a prononcé un pa*triotique* discours qui a été vivement applaudi.

Les prix ont été distribués ensuite. Nous en donnerons demain la liste. Disons pour aujourd'hui que le premier prix dans les deux tirs, carabine et fusil gras, ont été remportés par M. Bonnet de Lille et Philippe Suin de Tourcoing.

Les obsèques de M. Pierre Legrand

L'administration municipale de Tourcoing sera représentée aux obsèques de M. Pierre Legrand par M. François Masure Six, adjoint au maire.

Vénérable centenaire

Mme Eugénie Roussel, la vénérable centenaire de Wattrelos, qui avait été l'année dernière l'héroïne d'une fête à la Marlière est revenue dimanche faire visite à son arrière petit-fils qui habite ce quartier.

La brave femme est toujours aussi vaillante sans aucune infirmité.

Or, le 3 juillet prochain, elle entrera dans sa 106e année.

La rentrée de nos sociétés de gymnastique

Nous avons enregistré hier les magnifiques succès remportés par nos sociétés de gymnastiques l'*Union Tourquennoise* et la *Jeunesse du Blanc-Seau*, qui ont remporté au concours de Calais, la première en division supérieure la seconde en 1re division des succès très flatteurs.

Les sociétés victorieuses feront leur rentrée triomphale aujourd'hui mardi à 6 heures.

Agression nocturne

M. Camille Descamps, mécanicien, au peignage Malard et Cie, rue de Guisnes, retournait dans la nuit de samedi à dimanche à son domicile à Mouscron, lorsqu'il fut assailli, place de la Croix-Rouge, par un nommé Julien Depoorter, 20 ans, qui avait travaillé au peignage et avait été congédié. Depoorter attribuait son renvoi à Descamps et avait proféré des menaces à son adresse.

Armé d'un couteau en porta plusieurs coups à Descamps qui fut atteint au bras, mais les vêtements seuls furent lacérés. La victime de l'agression se réfugia au poste de police de la Croix Rouge. Quant à l'agresseur il a pris la fuite et se tient, croit-on, de l'autre côté de la frontière.

Chien abattu sur la voie publique

L'agent de police Hocepied, passant hier vers 2 h. 1/2 de l'après-midi rue du Casino, aperçut un griffon, qui paraissait malade, avait l'écume à la gueule et cherchait à mordre les passants. Il s'approcha de l'animal qui s'élança vers lui pour mordre. L'agent tira alors son épée et abattit le chien. Cet animal appartenait à Mme veuve Verne-Lorthiois, marchande d'étoffes même rue. Cette dame a transporté chez elle le cadavre de son chien. M. Ansart, vétérinaire, pratiquera l'autopsie.

Coups à son père

Alphonse Cuvelier, 19 ans, zingueur, demeurant rue Dumortier a été mis en état d'arrestation pour coups portés à son père. L'inculpé s'est également livré à des voies de fait sur sa sœur et son beau-frère.

Un mari qui bat sa femme

Benoit Bauers, 34 ans, demeurant au Pont-de-Neuville, a été arrêté pour coups sur sa femme Marie Lahousse.

Commencement d'incendie

Mme Maria Lesave, veuve Roose, ménagère rue de Gand, 709, avait installé sur une armoire une petite chapelle en l'honneur de la vierge Marie. Les bougies placées de chaque côté communiquèrent le feu aux fleurs en papiers, et une gerbe de flammes s'élança jusqu'au plafond, lequel est tapissé de toile recouverte de papier. La dame Lesave éteignit le feu : il était à ce moment 9 heures et demie du soir.

Vers minuit 1/2, l'un des fils de Mme Lesave fut éveillé en sursaut. Des flammes s'échappaient du plafond. Il sauta vivement à bas de son lit et appela des voisins avec l'aide desquels il se rendit maître du commencement d'incendie.

Les dégâts ne s'élèvent qu'à 25 fr., couverts par une assurance.

Un frère peu aimable

J.-B. Lahousse, rattacheur, né à Neuville-en-Ferrain, a été déposé au violon à la disposition de M. le commissaire de police du 2e arrondissement pour s'être livré à des violences sur ses sœurs.

WATTRELOS

Chûte mortelle

Hier lundi 3 juin, vers 9 h. 1/2 du matin, M. Louis Cardon, 17 ans, demeurant à Wattrelos, hameau de St-Liévin, charretier au service du sieur Fleuris Duquesnoy, entrepreneur de maçonnerie au même lieu, rue Pierre Cateau, se trouvant rue de la Mairie et voulant monter sur son chariot à la marche est malheureusement tombé à plat ventre en dessous de celui-ci et la roue du derrière du côté droit lui a passé sur le dos. Relevé aussitôt, et malgré les soins empressés qui lui ont été prodigués, il a expiré dix minutes après.

D'après l'avis du médecin, cet homme a l'épine dorsale brisée. Cet infortuné est marié et père de cinq enfants en bas âge.

LILLE

Le livre de M. Depasse

M. H. G. annonce dans le *Réveil du Nord* qu'il a reçu le livre de M. Hector Depasse : *Du Travail et de ses conditions*, et qu'il en rendra compte prochainement, parce que M. H. Depasse, dit-il, « malgré toute la haine qu'il nourrit contre les socialistes, a une façon très originale de traiter la question sociale... »

Nous comptons bien que M. H. G. traitera *ce nouveau livre comme il a traité l'autre*, l'année dernière. Il pourra encore en découper des chapitres entiers pour en faire des articles à lui et ce seront vraiment ses meilleurs articles.

Allons ! Qu'il prenne des ciseaux ! M. Depasse est trop bon « socialiste » pour lui réclamer des droits d'auteur.

FÊTES DE LILLE

JOURNÉE DU DIMANCHE

(Suite).

Le concours de pêche

Cette partie de la fête de Lille a pleinement réussi. Le temps était splendide, aussi a-t-il été pris beaucoup de poisson. Mais il faut que je parle un peu de ce qui a précédé la pêche.

C'était la société des Francs-Pêcheurs, la doyenne des sociétés françaises, qui organisait le concours cette année. Son siège est actuellement à l'estaminet de la Presse, Grande-Place.

C'est là que se sont réunies les sociétés qui ont pu prendre part au cortège. Malheureusement, toutes n'y figuraient pas à cause de la difficulté d'arriver en temps que créent les horaires des trains.

Avant neuf heures le cortège était formé et, musique en tête, les pêcheurs venaient me chercher avant de se rendre boulevard des Ecoles où se massent tous les ans les sociétés de tous genres qui prennent part aux divertissements populaires que la ville leur offre.

C'était M. Gavelle E., adjoint, qui remplaçait M. Géry Legrand. Il a vivement félicité les pêcheurs pour leur bonne tenue et leur *nombre. Ils formaient en effet le clou du cortège.*

Le jugement bienveillant de la municipalité a été ratifié par la foule qui partout a acclamé les pêcheurs au passage, mais où les applaudissements nous ont été surtout agréables, c'est à notre arrivée près la porte de Paris.

Dans les tribunes établies de chaque côté on a applaudi chaleureusement.

La municipalité avait, cette année, créé un prix spécial pour les pêcheurs, prix qui devait être décerné à la Société qui, par son nombre et son *costume, méritera un encouragement.*

C'est la Société des Petits Pêcheurs, de Lille, qui a remporté la palme.

Ce prix, 100 francs en espèces, va grossir la caisse de la Société et lui permettre de faire mieux encore pour l'avenir.

Après la déclaration du cortège les pêcheurs se sont rendus à la Presse afin de tirer les places pour le concours et à deux heures tous étaient au Grand-Carré.

C'est donc presque à l'heure précise que le premier coup de feu était tiré.

Il y avait foule mais tout s'est bien passé.

Le public, comprenant que le bruit serait nuisible aux pêcheurs, s'est tenu à distance, aussi c'était merveille de voir avec quel entrain le poisson mordait.

Pêche ! Pêche ! Délégué ! Ces dévoués ne savaient où donner de la tête. Plus de 30 kil. de poisson ont été pris dans la première partie de la première série !

Et combien de lignes brisées, de poissons qui se décrochaient ?

Les lignes de concours, faibles par leur extrême finesse, ne résistaient pas toujours à la défense de poissons pesant un kilogramme et plus.

Mais tous les pêcheurs ont été heureux, même ceux qui n'ont pas pris assez de poisson pour gagner un prix.

Voici les résultats du concours :

1re série à la plus lourde pêche. — 30 minutes.

Lemaire Eug. des Petits-Pêcheurs de Lille, 1er prix, 160 fr. — Chatel Jules, des Jeunes Pêcheurs Athois, 2e, 70. — Delcourt H., de Mons, 3e, 50 — Wastelle Jean, du Poisson-Rouge de Seclin, 4e, 30 — Plateau, des Goujonneux de Wasquehal, 5e, 20 — Drumont, de Mons, 6e, 10 — Tonneau Emile, des Jeunes Pêcheurs Athois, 7e, médaille de bronze.

2e série (au plus grand nombre de poissons). — 30 minutes. — Herlem père, de La Matinale d'Armentières : 1er prix 100 fr. — Defleury Henri, de Lille, 2e 70 — Roty, de Mons, 3e 50 — Colin, de Waziers, 4e 30 — Belleperche, des Petits Pêcheurs de Lille, 5e 20 — X..., 6e 10 — Larivière Léon, des Jeunes-Pêcheurs athois, 7e médaille de bronze.

Concours des comités des sociétés, au plus grand nombre de poissons pris, 30 minutes.

Présidents : 1er prix, les Goujonneux, de Wasquehal ; 2e, Petits Goujons, de Lille.

Secrétaires : 1er prix, Les Jeunes Pêcheurs Athois ; 2e, les Goujonneux, de Wasquehal.

Trésoriers : 1er prix, les Poissons Rouges, de Lille ; 2e, les Goujonneux, de Wasquehal.

Prix d'honneur offert par la ville de Lille, 100 fr. à la société ayant la meilleure tenue : Les Petits Pêcheurs de Lille.

Médailles en argent

Prix d'éloignement. — La Vigilante, de Marchiennes ; les Jeunes pêcheurs athois.

Prix de nombre. — Le Poisson-Rouge, de Seclin; les Jeunes pêcheurs athois.

Aux Cantinières. — Le Poisson-Rouge, de Seclin; les Petits pêcheurs de Lille.

Pour bannières ou drapeaux. — La Matinale. d'Armentières; les Jeunes pêcheurs athois.

Tout s'est passé dans le plus grand ordre et la cordialité la plus franche n'a cessé de présider toute la journée.

Plusieurs manifestations des plus touchantes ont eu lieu à la distribution des prix et les étrangers n'ont pu s'empêcher de faire remarquer avec quelle générosité les Lillois s'effaçaient devant leurs invités afin de leur laisser emporter un souvenir de leur venue à Lille.

Puis, spontanément, les assistants ont crié : Et maintenant, à Marchiennes ! oui, oui, tous à Marchiennes.

Cette belle journée a encore resserré les liens qui unissent entre elles nos sociétés de Pêcheurs et c'est pour moi, *ainsi que je le* leur ai dit, la meilleure et la seule récompense que j'ambitionnais.

***

Je suis forcé de renvoyer à la semaine prochaine plusieurs questions très intéressantes. J'annonce seulement la formation à Cousolre d'une société de pêcheurs et son entrée dans le syndicat.

C. DELALYS.